

l'éco

de Plaine Commune

ÉTÉ 2021

Le journal économique de l'Établissement public territorial

n°55

L'ÉVÈNEMENT

P 2

L'Industreet nous ouvre ses portes

Le centre de formation de la Fondation Total dédié aux nouveaux métiers de l'industrie propose des cursus adaptés aux jeunes.



© CHRISTOPHE FILLEULE

TALENTS

P 9

George dépoussière l'image de la blanchisserie

Responsabilité humaine et environnementale, les deux valeurs qui portent cette entreprise stanoise.



© OLIVIER BEUFFE

PLAINE COMMUNE ET VOUS

P 10

communpatrimoine.fr

À l'occasion des 150 ans de la Commune de Paris, les médiathèques de Plaine Commune et le musée Paul-Éluard de Saint-Denis ont numérisé leurs fonds d'archives et les offrent au public.

PLUS UN AN DE TÉLÉTRAVAIL, ET APRÈS ?

Totalement marginal avant la crise sanitaire, le travail à domicile s'est largement imposé dans la vie des entreprises et des salariés. Une fois l'épidémie passée, les entreprises devront statuer sur la place du télétravail. 1, 2, 3 jours par semaine, la réflexion est ouverte.

P 6



© ANNA SHVET

La mue estivale de Plaine Commune

Mathieu Hanotin,
Président de Plaine Commune,

Karine Franclet
Vice-présidente au
Développement économique,

L'été sera chaud, l'été sera chaud, sans la Covid, dans les bureaux ! Ce pourrait être le refrain de ce mois de juillet que nous espérons tous synonyme, à la fois de recul épidémique durable et de reprise économique solide. Désormais massivement vaccinés grâce à l'effort coordonné des pouvoirs publics nationaux et locaux, les salariés reprennent le chemin du bureau et la vie des entreprises du territoire retrouve un cours plus classique. Le 9 juillet, la traditionnelle « garden party » de Plaine Commune promotion symbolisera ce retour à la quasi normalité. Une normalité malgré tout transformée par la pandémie, avec notamment la place nouvelle faite au travail à domicile dans les organisations. Le dossier de ce 55^e numéro de *L'Éco* revient en détail sur cet héritage majeur de ces 16 mois de crise.

D'organisation il est justement question à Plaine Commune en ce début d'été. Afin de tenir compte des orientations du nouvel exécutif, issu des élections de juin 2020, l'établissement public territorial a entièrement repensé son organigramme qui sera mis en place à la rentrée. Afin de mieux accompagner les acteurs du développement économique, un pôle dédié à l'attractivité du territoire, regroupant tourisme, culture, patrimoine, communication, marketing territorial et développement économique, va voir le jour, avec une direction générale adjointe dédiée à cette nouvelle approche. Une agence d'attractivité autonome est également à l'étude. Toujours dans le cadre de cette réorganisation, les problématiques d'immobilier d'entreprise seront désormais liées à celles d'aménagement.

Un aménagement du territoire que Plaine Commune imagine le plus équilibré et le plus vertueux possible à l'avenir. C'est le sens de l'engagement de la collectivité dans deux documents cadres signés en ce début de mois de juillet : la désormais bien connue charte entreprise-territoire (36^e séance de signature et 12 entreprises concernées) et la nouvelle charte de l'économie circulaire lancée en décembre 2019 qui comptera le 7 juillet une dizaine de nouveaux signataires, parmi lesquels Seine-Saint-Denis habitat, la Sorequa et I3F.

FORMATION



© CHRISTOPHE FILLEULE

À LA DÉCOUVERTE DE L'INDUSTRIE DU FUTUR

L'Industreet, portée par la Fondation Total, a ouvert ses portes sur le campus Urban Valley à Stains. Premier projet du concours *Inventons la métropole* à se concrétiser sur le terrain, grâce notamment au soutien de Plaine Commune, ce centre de formation original dédié aux nouvelles technologies industrielles a reçu la visite, le 1^{er} mars dernier, du président de la République.

Ne leur dites pas qu'ils sont élèves, c'est plus ou moins un mauvais souvenir. Les 40 apprenants, comme on les appelle ici, ont décroché du lycée ou de l'université. *L'Industreet* veut remettre en selle ces jeunes majeurs grâce à des filières et des métiers en tension et qui seront très recherchés dans la *smart factory*, l'usine du futur de l'industrie 4.0. Un engagement sociétal, selon la Fondation Total qui porte le projet, sur un territoire qui a souffert de la désindustrialisation dans les années 1970, mais qui aujourd'hui s'appuie sur un maillage dense de transports pour attirer les implantations. « 30 minutes depuis Saint-Denis : l'arrêt du T11 est au bout de la rue, souligne Imrane, 19 ans. Et ici, on ne reste pas assis toute la journée. » Ils bougent, c'est sûr : ce matin, séance de hip-hop pour se détendre et renforcer l'esprit de groupe. La formation, gratuite et rémunérée par Pôle emploi selon la situation de chacun, durera entre 12 et 18 mois, pour 40 jeunes sur 10 mois : « car si on dit en mars à un décrocheur que la rentrée est en septembre, c'est sûr, on le

perd », affirme Olivier Riboud, le directeur général. Un peu sur le principe d'un jeu vidéo : on entre quand on veut et on passe au module supérieur quand on a réussi le précédent.

Montée en compétences

La sélection d'entrée ne se fait pas sur critères académiques mais sur une attention au savoir-être et la capacité d'apprentissage continu. Le beau bâtiment tout neuf sera matière à appliquer cette pédagogie active. Imrane, qui a choisi la filière BIM*, utilisera les plans numériques de l'architecte pour faire une maquette 3D afin d'optimiser le chauffage ou la consommation énergétique avec l'utilisation des panneaux solaires. « Ce sera peut-être l'occasion de travailler avec nos voisins d'Engie, indique Olivier Riboud. C'est en construction. » 5 filières pour 10 métiers seront progressivement ouvertes. À 24 ans, Florian a « repris confiance avec la remise à niveau : c'était bienveillant. Je veux être technicien de maintenance sur machines automatisées. On analyse l'état de

EN
BREF

ATTRACTIVITÉ

Saint-Denis-Plaine Commune, candidate au label Capitale européenne de la culture



© SIMON LAMBERT

En janvier dernier, le Conseil de territoire de Plaine Commune a très largement approuvé le principe d'une candidature de Saint-Denis-Plaine Commune au label *Capitale européenne de la culture* en 2028. Par cette candidature commune, Mathieu Hanotin, maire de Saint-Denis et président de Plaine Commune, souhaite faire de la culture un puissant levier de développement du territoire pour les 10 prochaines années. En effet, l'expérience nous montre que ce label a été très profitable à l'attractivité et au développement de Lille (en 2004) et de Marseille-Provence (en 2013), les deux derniers lauréats français. Saint-Denis-Plaine Commune dispose de quelques mois pour peaufiner son dossier. La sélection des dossiers français se déroulera entre 2022 et 2024. Les noms des 2 villes lauréates (l'une française et l'autre tchèque) ne seront connus qu'en 2024.

ÉVÈNEMENT

Tout s'éclaire pour les labos Éclair

Le 3 mars dernier, Plaine Commune et la ville d'Épinay-sur-Seine ont dévoilé les grandes lignes du projet de reconversion des célèbres laboratoires Éclair. Cet ancien site industriel, berceau de la production cinématographique en France, s'étend sur plus de 4 hectares dans le centre d'Épinay-sur-Seine, dont 1 hectare de forêt. Le projet de reconversion vise à transformer ce site remarquable en un véritable quartier de ville dédié à la culture et à la nature.



© SIMON LAMBERT



En septembre, première promotion pour l'Iron Academy

En septembre 2021, une école de production ouvrira ses portes dans une partie des locaux de l'Industreet. C'est l'Iron Academy. Celle-ci permettra à 16 jeunes du territoire, âgés de 15 à 18 ans, en rupture avec l'école, d'obtenir un CAP dans les métiers de la métallerie et du bois. L'Iron Academy, est une école de production. C'est un modèle d'enseignement qui vient de la région lyonnaise. Il s'agit d'un établissement privé d'enseignement technique, totalement gratuit, agréé par l'État et affilié à la fédération nationale des écoles de production qui compte 35 établissements de ce type en France. L'originalité de cette école vient de sa gouvernance. Elle est administrée par un réseau d'entreprises* qui confient une partie de leur production à l'école. Les élèves sont donc plongés en immersion totale dans le monde de l'entreprise durant leur cursus de 2 ans. Leur CAP obtenu, les jeunes pourront poursuivre leurs études ou travailler. « Cette école a une vocation sociale très forte et répond également à besoin des entreprises locales qui peinent à attirer des jeunes. Beaucoup de métiers sont pourtant à pourvoir dans l'industrie », souligne Françoise Candier, chargée du projet de l'École de production-Stains. Et Françoise Candier de saluer la réussite du projet : « Cette école est le fruit d'une coopération locale puisqu'elle associe des entreprises et des collectivités du territoire. Rien n'aurait été possible sans le soutien matériel de la Fondation Total et l'accompagnement de Plaine Commune qui a mis tous les acteurs du projet autour de la table. » La première promotion de l'Iron Academy est attendue en septembre 2021.

* La gouvernance de l'Iron Academy est composée des entreprises Métal System (Pierrefitte-sur-Seine) et Multiplast (Stains), Univeira (Argenteuil) et ID Concept (Pierrefitte-sur-Seine), Enzime Design (Mozinor), Fabre&Lebeau (Aubervilliers), Study Up (La Courneuve).

leur fonctionnement pour anticiper la panne. » Une maintenance prédictive qui pourra s'appuyer sur la réalité virtuelle ou augmentée. L'industrie mise sur l'intelligence artificielle, l'impression 3D, l'internet des objets qui vont accroître la productivité et réduire les coûts de production, mais vont complexifier les tâches dans l'usine, alors même que l'industrie peine déjà à recruter. « C'est dû à une mauvaise image. Pour la changer, nous avons travaillé avec des associations locales pour valoriser ce secteur auprès des familles ou des jeunes femmes qui pensent qu'il n'est pas pour elles », indique Olivier Riboud qui s'est fixé le but d'atteindre la parité. Laura, 22 ans, a été informée, elle, par Pôle emploi : « On dit que l'industrie ce n'est pas glamour, mais moi, c'est un métier dans la filière numérique qui m'attire. »

S.S.

* Le BIM ou *Building Information Modeling* est un processus intelligent basé sur un modèle 3D qui donne les informations et les outils nécessaires pour concevoir, construire et gérer des bâtiments et des infrastructures.



© CHRISTOPHE FILLIEULE

DU CÔTÉ DES TPE

L'ENTREPRISE O2C, À L'HEURE DE LA RSE

Installé à Saint-Denis, le cabinet d'expertise comptable O2C conseille les entreprises du territoire en matière de RSE. Objectif : les accompagner vers une politique éco-responsable.

Il y a trois ans, Oriane Champon monte O2C : un cabinet d'expertise comptable, niché à Saint-Denis. Si les missions sont d'apparence classiques, l'entreprise est en réalité très engagée auprès de ses clients. Au-delà de la gestion des comptes, O2C accompagne en effet TPE et PME dans la mise en œuvre de la RSE. Comprenez la « Responsabilité Sociétale des Entreprises ». À l'heure où le climat est à la une, ce sigle reste encore (trop) méconnu du grand public. Et pourtant, le concept, apparu dès les années 60, commence à faire son chemin : « Il s'agit de la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société, résume la dirigeante de 38 ans. La RSE regroupe l'ensemble des pratiques mises en place dans le but de respecter les principes du développement durable (social, environnemental et économique). »

L'idée de se positionner sur ce créneau a germé à la naissance des enfants d'Oriane : « C'est à ce moment-là que j'ai pris conscience des limites finies de notre planète et des conséquences de l'activité humaine pour les générations futures. (...) En 2018, j'ai donc décidé de monter un cabinet d'expertise "porteur de sens". L'objectif est ainsi d'accompagner les entreprises qui le souhaitent vers un comportement plus éthique et transparent. »

« La RSE n'est pas la cerise sur le gâteau »

Mais comment intégrer les enjeux environnementaux et sociétaux d'une PME dans son développement économique ? Comment faire comprendre à une toute petite entreprise que la performance va au-delà de sa rentabilité ? D'abord, en lui rappelant que l'éco-responsabilité ne nécessite pas forcément de lourds investissements. « De la gestion de l'eau à la réduction des gaspillages, en passant par le choix de circuit court pour les fournisseurs, chaque société est en mesure de réduire son empreinte carbone », insiste la dirigeante d'O2C, qui conseille grandes comme petites entreprises du territoire.

Hausse des inégalités, dérèglement climatique, contraintes sanitaires (démultipliées avec la crise de Covid-19), sécurité des territoires, disparition de



Oriane Champon, fondatrice d'O2C.

© CHRISTOPHE FILLEULE

la biodiversité... « Face à ces problématiques très actuelles, martèle avec conviction Oriane, soit on continue comme avant, soit on change de modèle, en prenant en compte de nouveaux indicateurs pour créer des valeurs plus vertueuses. La RSE, ce n'est pas la cerise sur le gâteau ! Il faut la placer au cœur de son business modèle. »

Sensibiliser, proposer des solutions

Pour cela, la Dyonisienne d'adoption Oriane Champon multiplie les interventions auprès de ses clients en entreprise. Objectif : (in)former les entrepreneurs sur les multiples actions qui existent pour faire de la RSE une réalité tangible. Par exemple, il peut s'agir de sensibiliser aux questions relatives aux déchets produits par l'entreprise, aux consommations en eau, en électricité ou énergies fossiles. Ou encore proposer des solutions à des problématiques autour de l'ancrage local ou des conditions de travail des salariés. L'experte-comptable n'est pas attendue sur

ce terrain-là, et pourtant, qui mieux que nous peut savoir ce qui se cache derrière les chiffres d'un bilan comptable. C'est cette vision à 360° que revendique O2C. Une vision globale, permettant d'être aux côtés des dirigeants dans la construction d'une stratégie d'entreprise.

Avec un chiffre d'affaires en hausse de 140 % sur l'année, Oriane Champon espère embaucher de nouveaux collaborateurs d'ici peu. En attendant, la dirigeante vient de postuler pour les « Trophées Espoirs 2021 » de la Seine-Saint-Denis. ■

M.S.



D'INFOS

O2C Expertise et Conseil,
6 rue James Watt, 93200 Saint-Denis.

À ÉPINAY-SUR-SEINE, LA GARE RER S'OUVRE AUX VOIES CIRCULAIRES

Installée à Saint-Denis depuis 2016, la coopérative Pointcarré s'apprête à lancer Les Voies circulaires. Ce nouveau tiers-lieu, sorte de pépinière thématique, dans la gare classée d'Épinay-sur-Seine, accueillera les éco-ateliers des artisans, designers et makers circulaires

Des montures de lunettes en lattes de lit ? Des boutons de mercerie faits de déchets d'impression 3D ? Des skateboards en parquet recyclé ? Des briques en textile ? Quoi de plus normal, explique Élie Préveral, directeur de la coopérative Pointcarré à Saint-Denis et initiateur du projet Les Voies circulaires à Épinay-sur-Seine, puisque « dans un milieu urbain, notre matière première c'est le déchet ». Dans un contexte d'épuisement des ressources, d'aggravation des émissions de carbone et de pollution des sols, développer des solutions pour favoriser le réemploi et le recyclage est un enjeu majeur pour l'environnement. Élie Préveral y voit aussi un défi artisanal : « Le monde d'après commence par l'artisanat, avec des personnes qui se préoccupent des ressources, d'utiliser des produits ou des solvants non toxiques... Et on a la chance d'avoir sur le territoire des artisans qui ont des mains en or, un savoir-faire technique en termes de matières premières, de méthodes de production et de cycle de vie du produit pour éviter l'obsolescence. »

« La coopération et l'artisanat ensemble, c'est le monde de demain »

Depuis sa création, en 2016, la coopérative Pointcarré imagine des filières de récupération de bois-déchet, crée des produits en plastique recyclé, accueille un projet développant une technique de vitrail sans plomb, organise des formations comme cet atelier de fabrication numérique pour huit personnes en insertion qui va démarrer au 2^e semestre... Forcément, la place commence à manquer dans les locaux de Saint-Denis. L'ouverture d'un nouvel établissement, à Épinay-sur-Seine, permettra d'accueillir 19 artisans spécialisés dans l'écoartisanat et l'écodesign, comme dans une pépinière thématique, car Élie Préveral en est convaincu : « La coopération et l'artisanat ensemble, c'est le monde de demain. Il y a aussi des connexions entre les artisans, les universités et les chercheurs, des passerelles avec les grandes entreprises. »

Les anciens appartements du chef de gare et de son adjoint

Lauréat, en 2019, de l'appel à projets de la SNCF destiné à des porteurs de projets innovants pour utiliser des espaces vacants, Les Voies circulaires vont pouvoir occuper pendant 10 ans, à un coût raisonnable, les anciens appartements du chef de gare et de son adjoint aux 1^{er} et

2^e étages de la gare RER C d'Épinay-sur-Seine, soit 250 m². Les travaux commenceront, à partir de juin, avec la réfection de la cage d'escalier et des huisseries, ainsi que la création d'un accès extérieur par la SNCF. L'équipe des Voies circulaires pourra ensuite décloisonner, remettre aux normes et aménager les ateliers et bureaux avec une logique maximale de réemploi. Un appel public à résidence est prévu en juin pour une ouverture entre septembre et janvier, à l'issue des travaux.

Un pied de chaque côté de la voie ferrée : l'un pour les artisans, l'autre pour les habitants

Le projet a aussi été lauréat en 2020 de l'appel à projets ESS de Plaine Commune, qui est donc son premier financeur. La mairie d'Épinay-sur-Seine est également très impliquée et une collaboration avec l'association Zéro déchet permettra de mener des actions auprès des habitants, notamment des ateliers pour les enfants et les adultes. La SNCF a en effet octroyé un autre local vitré de 50 m², côté Orgemont, aux Voies circulaires qui auront ainsi un pied de chaque côté de la voie ferrée.

A-M.M.



© LOUISE ALLAVOINE

© PIERRE LÉTUZZO



TÉLÉTRAVAIL, PLUS D'1 AN DÉJÀ, ET APRÈS ?

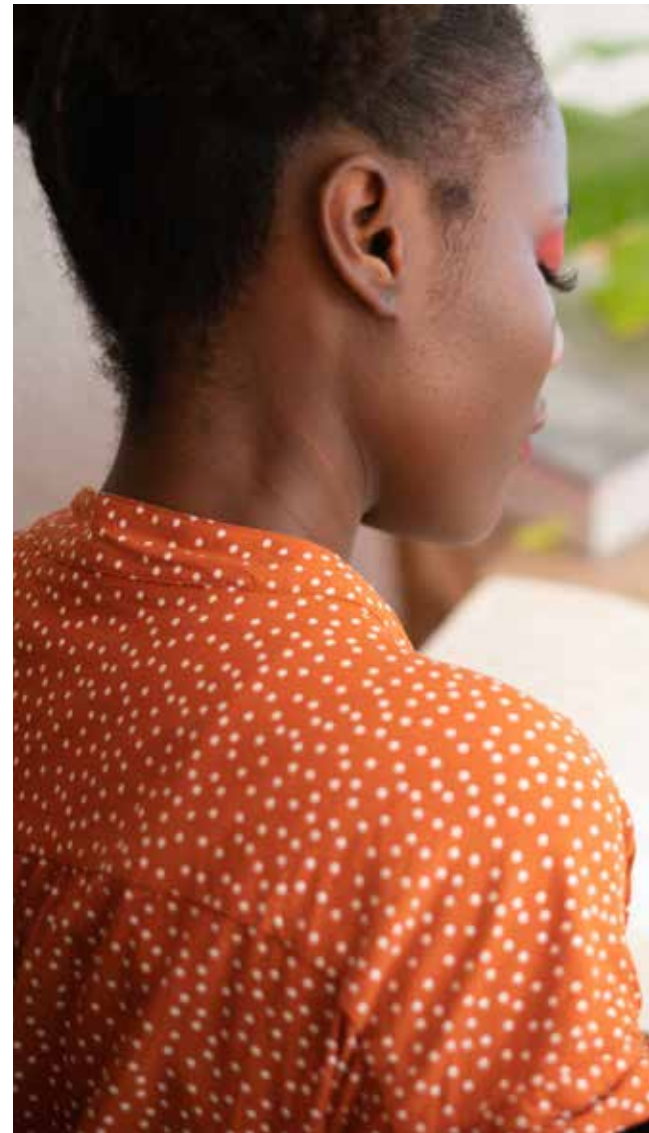
Cela fait maintenant plus d'un an que la crise sanitaire a imposé le travail à domicile dans la vie d'un grand nombre de salariés et d'entreprises. D'abord adopté comme une roue de secours, le télétravail, avec le temps, a été vécu comme une contrainte, voire comme un isolement forcé pour beaucoup de salariés. La fin de la crise sanitaire, elle, appelle d'autres questions auxquelles les entreprises devront répondre.

Avant le premier confinement, décrété le 17 mars 2020, seuls 8 % des salariés français avaient expérimenté le télétravail. Si on inclut les agents de la fonction publique, ce chiffre passe sous les 4 %. Aujourd'hui, le ministère du Travail estime que près de 40 % de salariés français ont eu recours au télétravail ces derniers mois, soit la totalité des salariés dont le métier est télétravaillable. Un changement brutal pour beaucoup de salariés. Mia, habitante d'Épinay-sur-Seine, est en quatrième année de Master dans les métiers de la communication et l'événementiel. Elle partage son temps entre les cours et l'alternance dans une entreprise de communication installée dans l'Ouest parisien. « Depuis mars, je suis allée une seule fois en cours, et une dizaine de fois dans mon entreprise. Je n'ai jamais vu physiquement mes 39 camarades de promo et je connais à peine mes collègues de travail. Difficile pour moi de trouver des avantages au télétravail. Je vis cette situation comme

une privation, un gâchis. Et encore, je suis entourée. Je sais que certains de mes camarades sont en situation de grande détresse psychologique et financière. Je me pose beaucoup de questions quant à mon avenir. À quoi me sert de finir mes études dans un secteur qui est en pleine crise ? » Le cas de Mia est sans doute extrême, mais il est partagé par une part non négligeable de salariés.

Les entreprises revoient leur organisation

D'après différentes enquêtes menées par les instituts de sondage, le nombre de salariés exclusivement en télétravail depuis mars serait inférieur à 10 %. D'après ces derniers, plus de 30 % alterneraient présentiel et télétravail. Mais au-delà de ces chiffres, c'est le fonctionnement interne des entreprises qui s'en trouve bouleversé. Pour Thierry Clabault, directeur de CFI,



un entreprise d'ingénierie informatique installée dans le quartier Pleyel, sa société ne sera plus jamais la même. « Nous avons dû réinventer l'ensemble de notre organisation interne. Le plus important a été de conserver un lien avec tous nos collaborateurs. Beaucoup de ces changements survivront à la crise sanitaire et s'installeront durablement dans la vie de l'entreprise », estime Thierry Clabault. Cette crise sanitaire lui a permis toutefois d'en savoir plus sur son entreprise : « J'ai pu mesurer à quel point la société était solide. Solide financièrement d'abord, et solide socialement. Ce qui nous a permis de traverser cette période, c'est la confiance qui règne au sein de l'entreprise. C'est pour moi le principal enseignement de cette crise. »

Quelle place à donner au télétravail ?

La fin de la crise sanitaire ouvrira bien d'autres questionnements pour la société CFI. Et Thierry Clabault d'ajouter : « Nous devons nous déterminer sur la place du télétravail. Il est évident que nous ne pourrions pas revenir en arrière. Nous opterons pour 2 ou 3 jours par semaine, peut-être plus, la

La montée en puissance du télétravail aura pour effet de questionner l'immobilier d'entreprise.



© MARC MUELLER

EN
CHIFFRES

Aujourd'hui en Île-de-France, et sur Plaine Commune,

3 millions de m² de bureaux sont en attente de prise de bail.

40 % des salariés franciliens auraient des métiers télétravaillables.



décision se fera au cas par cas selon les envies et les contraintes de nos collaborateurs. En tout cas, je ne crois pas aux 100 % télétravail. Je sais que certaines entreprises de l'informatique vont y passer. Pour ma part, je reste convaincu que le lien physique restera nécessaire pour l'équilibre d'une entreprise et de ses salariés. » Viendra également la question des locaux. « Nous avons beaucoup de surface vacante. Nous nous sommes même demandés si nous devons pas quitter nos locaux installés dans le quartier Pleyel. Nous avons décidé de rester, mais nous mènerons une réflexion collective sur leur utilisation future. La possibilité de les partager avec une autre société n'est pas exclue », admet Thierry Clabault.

H.C-T.

Le lien physique restera nécessaire à la viabilité d'une entreprise et à l'équilibre de ses salariés

Thierry Clabault.



« **Salariés et entreprises ont pu mesurer les avantages et les limites du télétravail** »

XAVIER DE MAZENOT, FONDATEUR DE ZEVILLAGE, UN MÉDIA EN LIGNE À DESTINATION DES TÉLÉTRAVAILLEURS.



© XY-LECRÉNAV

Cela fait un an que le télétravail s'est imposé massivement dans la vie des entreprises et des salariés, pour quels enseignements ?

Il est plus juste de parler de travail à domicile que de télétravail. Le télétravail étant un mode d'organisation du travail strictement encadré par la loi. Il ne peut pas y avoir de télétravail sans consentement du salarié ni sans accord avec son entreprise.

Comment les salariés ont-ils vécu la généralisation du travail à domicile ?

Tout dépend des périodes. En mars, lors du premier confinement, le travail à domicile a été vécu comme un soulagement pour la plupart des salariés. À l'époque, on ne savait pas grand-chose du virus, il y a avait une certaine angoisse. Pour le deuxième et le troisième confinement, les choses ont été radicalement différentes. On a vu s'installer une forme de lassitude chez les salariés qui ont souhaité revenir progressivement au bureau. Pour résumer, les salariés ont mesuré les limites du travail à domicile mais ils en ont également mesuré les avantages, en termes de temps de transport notamment.

Et pour les entreprises ?

Là encore, c'est très partagé. Beaucoup de secteurs n'y étaient pas préparés. C'est le cas notamment des administrations. Peu d'entre elles avaient expérimenté le télétravail. Il y a donc eu des problèmes d'équipement informatique ou encore de sécurisation de données. Pour le secteur tertiaire, notamment pour les entreprises de l'informatique, très présentes sur le territoire de Plaine Commune, les choses ont été beaucoup plus simples. D'autant qu'un certain nombre d'entre elles avaient eu largement recours au télétravail pendant les grèves

des transports de décembre 2019. D'une manière générale, on peut dire que les entreprises qui se sont les mieux adaptées au télétravail ou au travail à domicile sont celles qui entretiennent un bon niveau de confiance dans leur chaîne hiérarchique. La confiance entre les collaborateurs est le facteur déterminant pour le télétravail.

Y aura-t-il un avant et un après crise sanitaire dans l'organisation des entreprises ?

Je suis convaincu que les choses ne pourront pas revenir comme avant. Parce que la pression et les attentes des salariés seront trop fortes. Bien-sûr, tout le monde a vu les limites du 100 % travail à domicile, mais 1 ou 2 jours par semaine, c'est plus de confort pour les salariés. Une fois la crise derrière nous, les entreprises devront statuer sur la place du télétravail dans leur organisation interne. Cela va avoir beaucoup de conséquences.

Lesquelles par exemple ?

Nous sommes encore tous dans le flou, mais cela impactera directement le marché de l'immobilier d'entreprise. On estime qu'actuellement en Ile-de-France, 3 millions de m² du bureaux sont vacants. Beaucoup d'entreprises considèrent également que leurs locaux ne sont plus adaptés à leurs besoins. Cela va bouleverser la manière de concevoir les futurs bureaux. Je pense que les entreprises voudront des locaux plus modulables, voire même à partager avec d'autres entreprises. On voit d'ailleurs de grands groupes hôteliers investir dans le *coworking*. Le télétravail va donc bouleverser les choses et inverser le rapport de force entre les aménageurs et leurs locataires. On peut aussi se poser la question sur l'avenir des millions de m² du bureaux qui, avant la crise, s'apprêtaient à être commercialisés. Je pense par exemple aux projets en cours à La Défense.



© ADOLBE STOCK



SAINT-DENIS

UN INCUBATEUR POUR AIDER LES RÉFUGIÉS À S'INSÉRER

Monté en partenariat entre la fondation de Generali et La Ruche, un incubateur vient d'ouvrir ses portes à Saint-Denis. Objectif : accompagner les réfugiés dans la création de leur entreprise.

Déjà très éprouvant, le parcours d'un réfugié se poursuit une fois arrivé en France. Si avoir ses papiers et régler la question de l'hébergement constitue un préalable, l'accès à l'emploi reste le vecteur majeur d'intégration.

À Saint-Denis, un incubateur vient ainsi d'ouvrir ses portes dans les locaux du collectif d'associations *Pont CommUn*. Géré par la fondation « *The Human Safety Net* » de Generali – compagnie d'assurances historiquement ancrée sur le territoire – et son partenaire La Ruche. Ce programme prévoit d'accompagner gratuitement une dizaine d'entrepreneurs réfugiés dans leur création d'entreprise. Après avoir défendu leur projet à l'automne, ces derniers viennent d'intégrer la première promotion. Une seconde devrait suivre en

mai. Seul postulat de départ pour espérer rejoindre l'incubateur : avoir une idée de création d'entreprise et être motivé.

« Il s'agit là d'une démarche partenariale innovante, soutenue par les grands acteurs du territoire dionysien et de Plaine Commune », se félicite Frédérique Maléfant, déléguée générale de la fondation.

Manque de repères et barrière de la langue

« Lorsque les réfugiés arrivent, ils ont souvent un bon niveau de compétences, mais ici cela ne vaut plus rien, décrypte Frédérique Maléfant. Ajoutez à cela leur manque de repères et la barrière de la langue, il est

bien évident que sans aide, trouver un travail relève d'une gageure. (...) Avec ce programme, nous leur offrons les outils pour s'insérer dans la société et devenir pleinement autonomes. »

Si la fondation de Generali finance le programme pour une grande part, c'est à la Ville d'identifier des personnes susceptibles d'intégrer l'incubateur. Ces deux acteurs peuvent compter sur le soutien de nombreux autres partenaires locaux. La Ruche (qui gère les lieux), BNP Paribas, Fondation SNCF, Plaine Commune Promotion, la Miel, PPV93, le Medef 93-94... Un accord de consortium regroupant une dizaine d'acteurs publics, privés et associatifs, s'est rapidement formalisé pour proposer un accompagnement des démarches et un suivi mensuel du projet. « Le réseau des entreprises de Saint-Denis s'associe également, en apportant des "mentors et parrains" pour épauler les réfugiés. »

Voler de leurs propres ailes

Deuxième du genre ouvert par *The Human Safety Net*, après celui de Montreuil en 2019, l'incubateur installé à Saint-Denis dispense neuf mois de formation. Au programme, des ateliers collectifs et individuels, à la manière d'un incubateur classique (business plan, aides au financement, création de réseau).

À cela s'ajoutent un suivi administratif, des cours de français pour certains et un rapprochement avec des associations venant en aide aux réfugiés. « Une aide précieuse pour mieux comprendre le marché du travail en France et nouer des contacts », conclut Frédérique Maléfant. Architecte syrien, médecin du Pakistan, coiffeur soudanais..., les domaines d'activités dans lesquels les réfugiés espèrent réussir sont variés. Certains visent notamment la restauration, le numérique, l'artisanat. Au terme de cette période, ils devraient être en mesure de voler de leurs propres ailes. Ou, s'ils en ont besoin, disposeront d'un accompagnement complémentaire proposé par l'association La Miel.

Si tout va bien, d'ici à juillet 2022, une soixantaine de réfugiés devraient ainsi avoir été accompagnés dans leurs projets d'entreprise et leur intégration sur le territoire dionysien.

M.S.

Frédérique Rose Maléfant.



D'INFOS

The Human Safety Net
(Fondation de Generali gérée par La Ruche),
232, avenue du Président Wilson à Saint-Denis.

STAINS

GEORGE DÉPOUSSIÈRE L'IMAGE DE LA BLANCHISSERIE

George, une blanchisserie, installée à Stains, dépoussière l'image du pressing à papa et propose un modèle radicalement différent.

« Faire les choses sérieusement, sans jamais se prendre au sérieux » : le slogan de George pourrait prêter à sourire. Et pourtant, face à l'humilité de sa dirigeante, Karine Da Silva, comme au chiffre d'affaires de l'entreprise (plus de 4 millions d'euros), on se dit que ce mantra n'est finalement pas si mal choisi.

George, c'est l'histoire d'une petite boîte qui a tout d'une grande en devenant. Son métier : laver et réparer les vêtements. Mais pas n'importe lesquels, ni n'importe comment. Née en 2017 à Bordeaux, la blanchisserie George est dotée de 6 sites en France, dont une antenne à Stains qui emploie 73 personnes. L'entreprise est spécialisée dans le nettoyage, l'entretien, la décontamination et la dépollution des vêtements professionnels. Il peut s'agir d'équipements de protection individuelle (EPI), que l'on retrouve sur des chantiers à risque par exemple, mais aussi de

vêtements de type uniforme. Ses clients ? De petites entreprises locales, ou de grands comptes comme Air France, SNCF, Eiffage, ou l'équipementier Renault.

Traçabilité du linge

Récemment, George a signé un prestigieux contrat, avec le lavage des tenues contaminées au plomb des ouvriers du chantier de Notre-Dame de Paris. Au total, l'entreprise nettoie les vêtements de plus de 35 000 porteurs, un peu partout dans l'Hexagone. Car chez George, on va plus loin que le simple nettoyage des vêtements professionnels. L'entreprise propose en effet à ses clients une solution dédiée et globale qui permet une traçabilité de son linge. Une véritable révolution dans le secteur de la blanchisserie. La dirigeante Karine Da Silva explique : « Les tenues lavées possèdent toutes un QR code. Cela permet

© OLIVIER BEUFFE

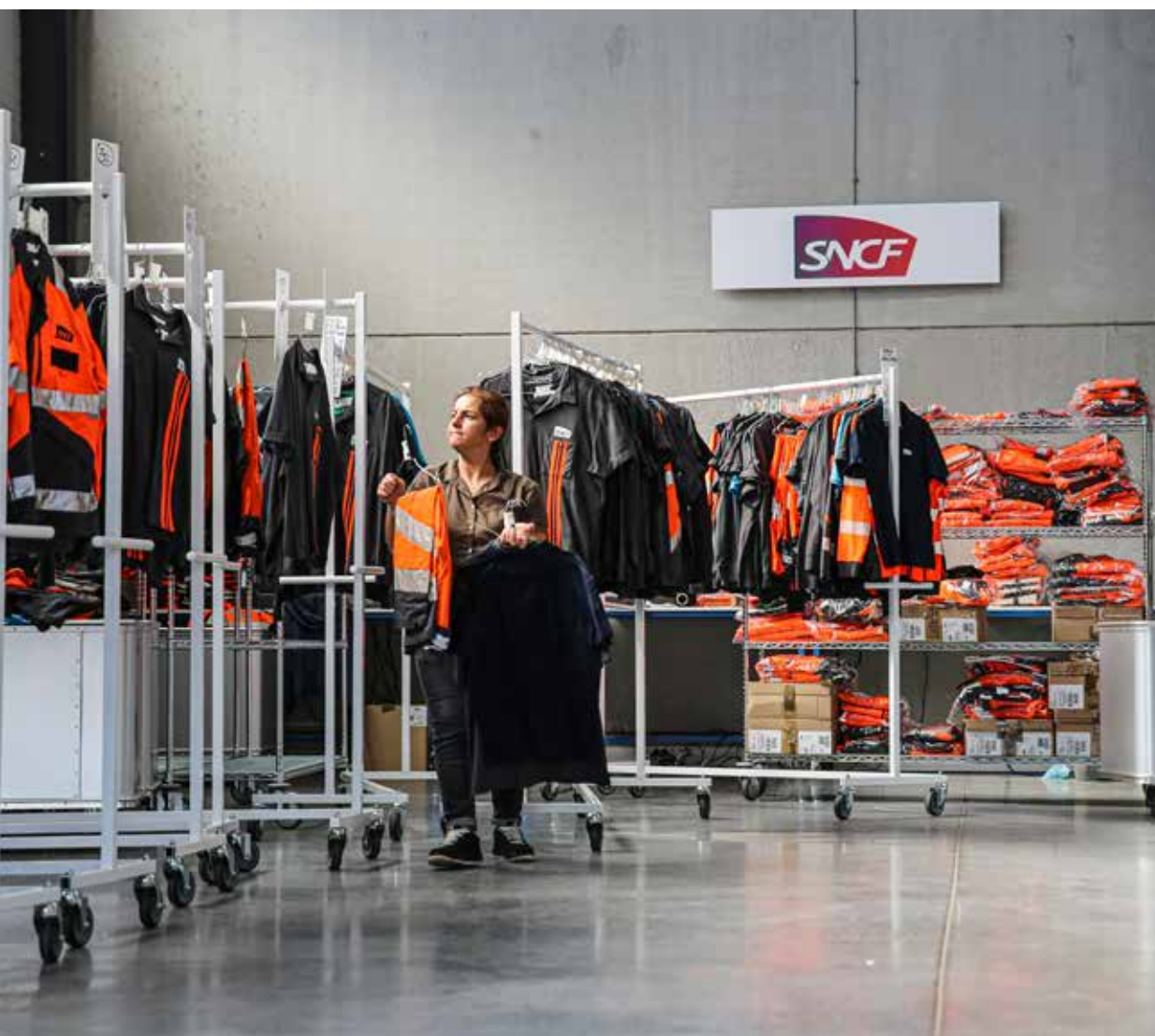


aux salariés de l'entreprise cliente, via une application, de suivre leur vêtement. » Un modèle basé sur le digital et issu d'observations de terrain : « Pour avoir longtemps travaillé dans ce secteur d'activités, j'ai pu observer combien les salariés avaient des difficultés à récupérer leurs vêtements en temps, en heure et en qualité. (...) Avec le QR code, le client sait quand le vêtement est en lavage et quand il a été livré dans son casier d'entreprise. Grâce à l'application mobile MyGeorge, on a remis le salarié au cœur du système. »

Nettoyage éco-responsable

Cette innovation technologique n'est pas la seule réussite de George. Elle se double d'une innovation écologique. En effet, l'entreprise est partenaire du fabricant anglais Hydrofinit, qui a mis au point des machines à laver d'un genre nouveau : grâce à une technologie à base de microbilles, celles-ci consomment jusqu'à 80 % d'eau et 40 % d'électricité en moins. « Nous utilisons aussi 30 % de produits lessiviels en moins, car on sait laver tous les textiles à basse température, même dans des industries où les tâches sont coriaces. » Autrement dit, George garantit un nettoyage performant et éco-responsable. Depuis peu, l'entreprise assure aussi la gestion et le nettoyage de plusieurs dizaines de milliers de masques par semaine. Chaque nouveau chantier permet ainsi à George de créer des emplois de proximité. À Stains, l'unité de production – adossée à Pôle emploi – a généré pas moins de 19 emplois locaux. D'ici à la fin de l'année, George envisage même de faire du site stanois la vitrine de l'entreprise, en doublant la surface des locaux ainsi que les équipes sur place. ■

M.S.



© OLIVIER BEUFFE

VÉLO : UN PETIT TOUR DES AIDES

Aides à l'acquisition d'un vélo ou atelier de réparation, voici l'ensemble des aides et des dispositifs offerts sur le territoire pour les amateurs de la bicyclette, ou pour celles et ceux qui envisageraient de s'y mettre, le printemps arrivant.

Maison du vélo, un partenaire pour la pratique du vélo

La Maison du vélo de Plaine Commune est ouverte de 10h à 18h les mardi, mercredi, vendredi et samedi. En lien avec les recommandations sanitaires, l'auto-réparation est suspendue. Pour faire réparer votre vélo et bénéficier des 50 € offerts par l'État via le dispositif Coup de pouce vélo, vous pouvez appeler la Maison du vélo afin de prendre rendez-vous. La Maison du vélo et les associations du réseau Bicyclo continuent à récupérer les vélos usagés, qui seront réparés. Vous pouvez prendre contact avec la Maison du vélo.

<https://fr-fr.facebook.com/bicyclo/>
<https://bicyclo.org> 01 48 23 56 41

Subvention d'Île-de-France Mobilité pour l'achat de vélos à assistance électrique

Pour tout vélo à assistance électrique neuf acheté depuis le 01/12/2019 (sur facture), il est possible de bénéficier d'une subvention d'Île-de-France Mobilité. Cette subvention est également valable pour les vélos cargos (avec ou sans assistance électrique), les vélos pliants (avec ou assistance électrique) et les vélos adaptés. Certains accessoires sont éligibles s'ils ont été achetés en même temps que le vélo et s'ils figurent sur la même facture.

La subvention couvre jusque 50 % du coût d'achat, elle est plafonnée à 500 euros pour les vélos à assistance électrique et jusqu'à 1 200 euros pour les vélos adaptés.

Plus d'informations sur :
<https://www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/vae-aide-achat-500-euros>

Subvention de la ville de Pierrefitte-sur-Seine pour les vélos sans assistance électrique

Pour les vélos sans assistance électrique (neufs), la ville de Pierrefitte-sur-Seine propose une subvention de 70 € pour les vélos adultes et 30 € pour les vélos enfants.

Plus d'informations sur :
<https://www.mairie-pierrefitte93.fr/actualite/vous-envisagez-dacheter-un-velo/>



Location de vélos à assistance électrique Véligo occasion

Il est possible de louer auprès d'Île-de-France Mobilité des vélos à assistance électrique pour une durée de 6 mois (prolongation de 3 mois possible). Le tarif est de 40€ par mois (prise en charge possible de 50 % de l'abonnement par l'employeur), qui comprend la location mais également l'entretien du vélo. Des vélos cargos à assistance électrique sont également mis en location. Plusieurs points situés sur les villes du territoire permettent de retirer ces vélos.

Plus d'information et abonnement sur :
<https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/services-de-mobilite/velo/veligo-location>

Aide du Département pour le stationnement vélo en logement collectif

L'installation de garages à vélo sécurisés dans les logements collectifs est subventionnée par le Dépar-

tement dans le cadre du dispositif *Chèque habitat écologique et citoyen*. L'aide peut aller jusqu'à 70 % du montant des travaux, dans la limite de 20 000 € par projet.

Plus d'informations sur :
<https://seinesaintdenis.fr/ecologie-et-amenagement/environnement-ecologie-urbaine/article/cheque-habitat-ecologique-et-citoyen>

Vélib, des stations accessibles à Saint-Denis et Saint-Ouen-sur-Seine

Une trentaine de stations Vélib sont accessibles dans les villes de Saint-Denis et Saint-Ouen-sur-Seine. Les vélib classiques ou à assistance électrique peuvent être utilisés en souscrivant un abonnement ou via des *pass 1* et 7 jours pour les utilisateurs occasionnels.

Plus d'informations et abonnement sur :
<https://www.velib-metropole.fr>

CULTURE

COMMUNPATRIMOINE.FR, LES TRÉSORS DU MUSÉE PAUL-ÉLUARD TISSENT LEUR TOILE

Le 18 mars 2021, soit 150 ans jour pour jour après le soulèvement du 18 mars 1871, la mise en ligne du site communpatrimoine.fr mettra à portée de clic un vaste ensemble d'œuvres, de manuscrits et de documents, issus de l'une des collections les plus importantes au monde sur la Commune de Paris.

À ce jour, 900 manuscrits, soit environ 6 000 pages, 100 périodiques et 80 livres du fonds patrimonial de la médiathèque du centre-ville de Saint-Denis ont été numérisés. S'y ajoutent des documents conservés à Plaine Commune, mais déjà présents sur Gallica, la bibliothèque numérique de la Bnf, ainsi que des œuvres du musée d'art et d'histoire Paul-Éluard. Et ce n'est qu'un début, tant le fonds sur la Commune de Paris, constitué depuis les années 1930 à l'initiative d'André Barroux, est important. À l'époque, le musée, les archives et la bibliothèque de Saint-Denis étaient réunis dans un même lieu et André Barroux, qui en était le conservateur, ambitionnait de monter une grande exposition sur la Commune, dans la lignée de celles qui avaient eu lieu à Paris sur les révolutions de 1830 (les Trois Glorieuses) et de 1848. L'exposition de Saint-Denis, en 1935, fut un véritable succès qui entraîna de nouvelles donations et, depuis, la collection n'a cessé de s'enrichir.

Communpatrimoine.fr, la 18^e marque blanche de Gallica

Aujourd'hui, plus de 2 000 documents (manuscrits, périodiques, livres) sont conservés dans les réserves de la médiathèque et un millier d'œuvres (tableaux, gravures...) ont rejoint le musée d'art et d'histoire Paul-Éluard. On y trouve bon nombre de documents exceptionnels et inédits : des manuscrits de Jules Vallès, une pièce de théâtre jamais jouée de Charles Malato, des correspondances, des comptes rendus de conseils de guerre avec des caricatures dans les marges... Leur numérisation et leur mise en ligne seront une mine d'or pour les chercheurs et historiens du monde entier et, d'une manière générale,

pour toute personne désireuse d'en savoir plus sur le siège de Paris et la Commune. Cerise sur le gâteau, le site communpatrimoine.fr a été construit en partenariat étroit avec la BnF dans le cadre du dispositif « Gallica marque blanche ». Il bénéficie ainsi de l'architecture technique Gallica et d'un moteur de recherche bien rodé permettant, entre autres, de filtrer et de trier les résultats selon plusieurs critères ou de chercher un mot dans un texte numérisé.

La Commune, mais pas seulement

Depuis le 18 mars, la Commune de Paris est donc à l'honneur sur Communpatrimoine.fr, mais ce site portail n'a pas seulement vocation à devenir une référence sur les événements de 1871. Il concerne l'ensemble des collections patrimoniales de Plaine Commune, soit 110 000 documents, dont la numérisation alimentera, au fur et à mesure, six thématiques : *La Commune de Paris*, *Images de Plaine Commune* (sur l'histoire locale), *Histoire politique et sociale*, *Histoire du livre*, *Ville-monde* et *Curiosités*.

A.-M.M.



© CHRISTOPHE FILLIÈRE



© FABRICE GABORIAU

Se connecter à la médi@TIC

Se faire une toile, lire la presse, se former, se préparer aux examens... le tout bien installé chez soi ou n'importe où ailleurs du moment qu'il y a une connexion Internet, gratuitement et en toute légalité, c'est ce que propose la médi@TIC. Pour y accéder, il suffit d'avoir sa carte de médiathèque en cours de validité, d'aller sur le site medi@TIC.mediathèques.fr et de se connecter en utilisant les identifiants de son compte lecteur. Il est alors possible de visionner jusqu'à cinq films récents par mois (en plus des classiques, courts-métrages et documentaires en illimité), d'assister aux concerts de la *Philharmonie de Paris* ou aux productions d'*Enfance et musique*, ou encore de lire jusqu'à cinq journaux ou magazines par mois parmi une cinquantaine de titres. Du côté des formations et des apprentissages, la médi@TIC permet d'apprendre une trentaine de langues, le Code de la route, la programmation informatique... Du soutien scolaire est également proposé du CP à la terminale. L'offre s'est par ailleurs enrichie de nombreuses nouveautés, très appréciables en période de crise sanitaire : des bouquets de livres par milliers pour petits et grands (bandes dessinées, romans policiers ou du terroir, livres pratiques, albums jeunesse...), des centaines de cours vidéo de yoga, de musique (chant et instruments) ou encore d'arts plastiques. À noter également, un espace jeunesse avec des contenus sélectionnés sur mesure : la médi@TIC des enfants.

Infos création d'entreprise



Une idée ou un projet de création d'entreprise dans l'une des 9 villes du territoire ?

www.plainecommune.fr/services/creation-dentreprise
Formulaire en ligne

0 811 562 563
Téléphone

